

JOURNAL DE MOUETTES

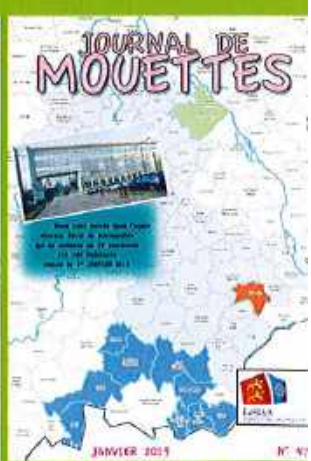
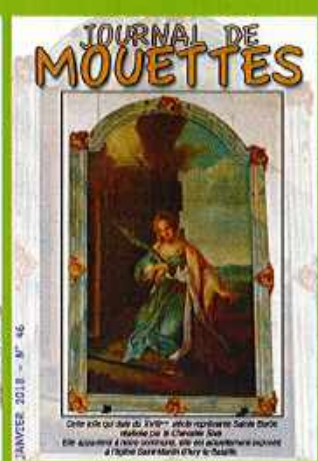
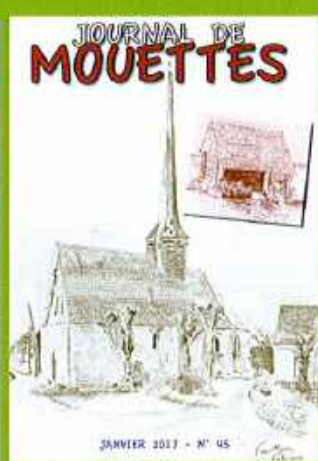
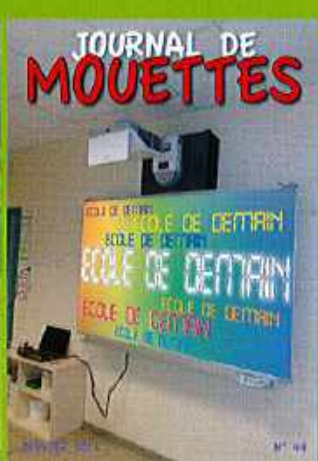
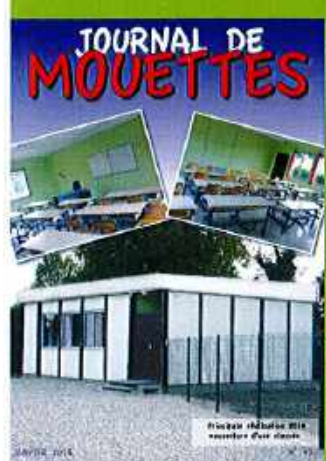
JANVIER 2020

N° 48

2020

HAPPY

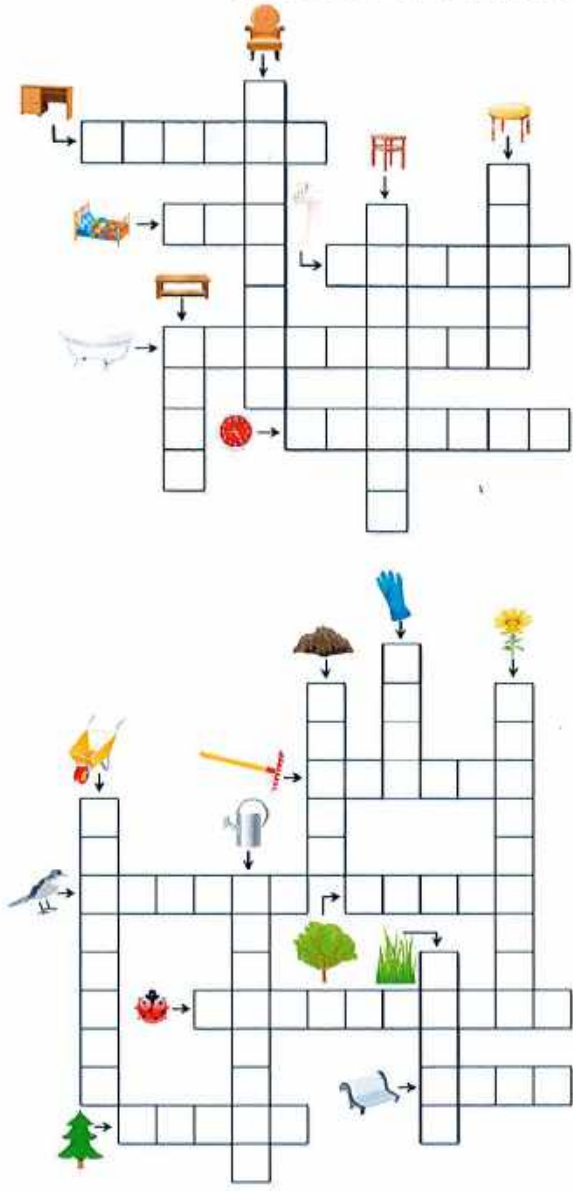
New Year



JEUX

CHASSE MÉLANGE TOURNOI OUELAHÉ	PROVISEUR HOMME HILAK	PERISSAKI	ANAGRA ANAGRA ANAGRA	EST MÉTAL HÉP & HÉB	REINE SOUS-LES DROITS TILAGE	CLIQUE DE LA DAPIN	PROVISEUR DES FYSISS
PELLAM MÉTAL PARTICUL		NOVA MÉTAL CHIRON	FRANC MÉTAL CORNALE HÉROD	EST ALTON		ESTRIM MÉTAL HÉB	
ESTRIM MÉTAL MÉTAL	PROVISEUR DES FYSISS	ANAGRA MÉTAL ANAGRA		PROVISEUR DES FYSISS			

LE COIN DES ENFANTS



RAPPEL

Des bulles à verre sont à la disposition des habitants uniquement pour les bouteilles et bocaux en verre (Sans les couvercles en fer).
 Merci de déposer vos verres dans les containers et non aux pieds des bulles.

RAPPEL

Il est essentiel de trier ses déchets afin de réduire le coût du tri.
 Suite au changement d'agglomération nous pouvons toujours fréquenter la déchetterie d'Ivry la Bataille

SOMMAIRE

LES VŒUX DU MAIRE	3	TRAVAUX	10 à 11
ÉTAT CIVIL	5	A.R.M.A.	8
LES AMIS DE L'ECOLE	14-15	ANCIENS COMBATTANTS	19 à 23
RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	6 à 25	LES YEUX OUVERTS	17
NOËL 2018	26-27	SOCIÉTÉ DE CHASSE	25

Bulletin Municipal Janvier 2020 n° 48

Nous remercions les annonceurs qui nous ont fait confiance, ainsi que les personnes qui ont contribué par leurs infos ou photos à la réalisation de ce bulletin.

Directeur de la publication **J. Claude ALLANO**
 Comité de rédaction: **Martine DUPONT, Daisy O'GRADY, Jacky ROSE**


LE MOT DU MAIRE

Cette année 2020 sera la fin de mon mandat, et de mon parcours en tant qu'élu.

Ce fut un grand honneur pour moi de servir notre commune tout au long de ces années, j'espère que mon passage laissera de bonnes traces. Elu pour la première fois en 2001 au côté de Gérard Lefrançois, le deuxième mandat avec Laurence Gallardo comme 1^{ER} adjoint, le troisième en tant que maire. Après une longue réflexion, j'ai décidé de laisser la place, il est vrai qu'il est sage de savoir s'arrêter au bon moment. La mission de maire est tellement prenante que l'on peut oublier de regarder le temps qui passe, la tentation est grande de rester au service de la commune, car il y a toujours de nouveaux projets que l'on n'a pas eu le temps de mener à bien. L'expérience de mon rôle de maire a été des plus enrichissantes, j'ai accompli cette mission avec l'engagement qu'elle méritait, je n'ai certainement pas été parfait, mais je peux vous assurer que j'ai fait de mon mieux, même s'il n'est pas aisé de satisfaire toutes les exigences et d'assumer des décisions parfois difficiles. Merci aux collaborateurs qui m'ont accompagné le long de mes mandats, aux personnels communaux, je pense à notre secrétaire de mairie, les enseignantes, le périscolaire, les entreprises qui effectuent l'entretien de la commune. Mais la roue tourne et nous devons faire en sorte que ce soit dans le bon sens, le monde évolue et il faut s'y adapter en répondant aux besoins et attentes toujours plus exigeantes de nos administrés. Ils sont au cœur de nos préoccupations et œuvrer à leur bien être est la seule et principale mission d'une équipe municipale qui doit oublier son intérêt personnel. En ce qui concerne les travaux rue de la Bonne Mare, l'enfouissement des réseaux eau, électricité, télécom sont pratiquement terminés, au sujet de la voirie la signalisation sera mise en place après les vacances de Noël. Trois poteaux d'incendie ont été installés pour répondre au norme du CIS (pompiers) un point d'eau tous les 200 mètres, Ces travaux seront à poursuivre en particulier à la Houssaye, des portes de l'école ont été changées ainsi que les fenêtres du logement de l'institutrice. Avant de terminer, je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et vous souhaiter

une BONNE ANNÉE 2020 à vous et votre famille.

Le Maire, J-C ALLANO



The map shows the town of Mouettes with various streets labeled. Key locations include the town hall (Mairie) and school (Ecole). Streets shown include Rue du Parc, Rue de la Houssaye, Rue de la Bonne Mare, and Rue de la Rivière. A north arrow is present on the right side of the map.

Tél. 02 32 37 38 16
 Fax: 02 32 58 10 88
 Mail: mairiedemouettes@ozone.net

OUVERTURE DE LA MAIRIE
MARDI : 9H30 à 12H30 et de 14h à 17h
MERCREDI : 9H à 12H30
JEUDI : 13H30 à 17h
VENDREDI : 9H30 à 12H



**TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
AMÉNAGEMENTS URBAINS
VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS**

AGENCE DE SAUSSAY
La Ferme de l'Isle - 28260 SAUSSAY
Tél : 02.37.51.40.11 - Mail : saussay@groupe-pigeon.com

APPELS D'URGENCE :
POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17
SAMU : 15
 Besoin d'un médecin l'orsque
 les cabinets médicaux sont fermés
 appelez le : 02 32 33 32 32

**Ramassage
des encombrants**
LE VENDREDI 17 JANVIER 2020
 (sortir les encombrants la veille)

VivaL
 Route de St André
 27750 LA COUTURE BOUSSEY
Tél : 02 32 36 83 63

- ✓ Livraison à domicile (gratuite) - Parking
- ✓ Magasin climatisé
- ✓ Pain (cuisson sur place) tous les jours sauf le lundi
- ✓ Presse - Photocopies
- ✓ Fax - Gaz

L'OREAL INSTITUT KERASTASE
 PROFESSIONNEL PARIS

Pi Hair de Lune
 coiffure mixte

46 rue Chanoine Boulogne
 Saint André de l'Eure
02 32 60 34 07

Aménagement, création d'intérieur des espaces verts, élagage,
 abattage, allées, clôtures, terrassement, maçonnerie paysagère,
 terrasses, pavages, dallages

Nat Paysage
 29, rue du Parc 27220 MOUETTES
 06 20 10 20 25 - 07 81 45 02 37 - 09 67 71 69 72

M C D C 27 - Mickaël LE LEPVRIER
 Tél : 06 50 11 24 48

Carreleur - petite maçonnerie - revêtements sols & murs
 plâtriste - isolation - peinture

carreleur.mickael27@live.fr
 14, rue du Milieu 27220 - MOUETTES

Michel ALBERT

**VIDANGES FOSSES SEPTIQUES
 BACS DÉGRAISSEURS
 CUVES À FUEL**

27220 Saint-Laurent des Bois
 Tél./Fax : 02 32 37 51 63 - Port. 06 12 55 51 12

ÉTAT CIVIL ANNÉE 2020

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux arrivants dans notre village



NAISSANCES

Lyana Kathleen Francisca PINCE	Le 19 janvier 2019	Évreux
Julia Léanna CAUDRON	Le 5 mars 2019	Meulan-en-Yvelines
Layah Sylvie Martine DENIS	Le 8 août 2019	Dreux
Maël Michel Ludovic PAUMARD	Le 14 août 2019	Évreux
Mélynda Léonne Madelaine TIRATAY	Le 3 septembre 2019	Évreux

DÉCÈS

Marie COËLLAN veuve GRATTET	Le 11 Février 2019	à Argenteuil
Claudette HILARY épouse dell'OGLIO	Le 16 Février 2019	à Évreux
Mickaël Jean-Luc Patrick VIEL	Le 24 Février 2019	à Caen
Gilberte MAUVIEL veuve GRATIANO	Le 22 Mars 2019	à Bueil
Christian Alain Raymond MONNIER	Le 9 Mai 2019	à Pacy-sur-Eure
Raymonde CHEVREL veuve BESNIER	Le 23 Juin 2019	à Pacy-sur-Eure
Colette COLOMBEL veuve LEROY	Le 4 Novembre 2019	à Bueil
Jacqueline HAUBERT veuve STCHEPININE	Le 25 Novembre 2019	à Verneuil sur Avre
Cécile AUTIN veuve BRUNAS	Le 13 Décembre 2019	à Maisons Laffitte



Bruno LITHARE et Emilie DELPEY
Sébastien LOMBERGET et Anaïs HERVE
Laurent Louis Jean Marie MANON et Nathalie BURSTICA

MARIAGES

Le 6 juillet 2019
 Le 14 septembre 2019
 Le 26 mai 2019

Malgré notre sortie de l'aglo de Dreux nous pouvons toujours nous rendre à la DECHETTERIE D'IVRY

Horaires :

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
ÉTÉ	14h/17h45	9h/11h45 14h/17h45	9h/11h45 14h/17h45	9h/11h45	9h/11h45 14h/17h45	9h/12h15 13h30/17h45
HIVER	Fermée	9h/11h 45 14h/16h 45	9h/11h45 14h/16h45	9h/1145	14h/16h45	9h/11h45 14h/16h45

Fermée le dimanche et jours fériés Été : du 15 mars au 14 novembre Hiver : du 15 novembre au 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2019

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2019

1) FINANCE – Demande de fonds de concours

M. le Maire indique que l'agglomération EPN pourrait nous venir en aide financièrement par l'intermédiaire du fonds de concours.

-pour l'acquisition d'un DAE « Défibrillateur Automatisé Externe »

Un devis a été réalisé pour un montant de 1300 € HT.

Il propose de demander une subvention à hauteur de 50% du montant total soit 650.00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE l'acquisition d'un DAE,

AUTORISE le Maire à solliciter l'agglomération EPN pour un fonds de concours d'un montant de 650.00 € HT,

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet.

- pour l'acquisition d'un radar pédagogique

Un devis a été réalisé pour un montant de 2500.00 € HT.

Il propose de demander une subvention à hauteur de 50% du montant total soit 1250 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE l'acquisition d'un radar pédagogique,

AUTORISE le Maire à solliciter l'agglomération EPN pour un fonds de concours d'un montant de 1250.00 € HT,

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention au titre des amendes de police,

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet.

- pour l'installation de plateaux trapézoïdaux rue d'Ezy

Un devis a été réalisé pour un montant de 5200.00 € HT.

Il propose de demander une subvention à hauteur de 50% du montant total soit 2 600 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE l'installation de ralentisseur trapézoïdale rue d'Ezy.

AUTORISE le Maire à solliciter l'agglomération EPN pour un fonds de concours d'un montant de 2 600.00 € HT.

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention au titre des amendes de police.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet.

-pour la création d'une voie d'accès et d'un parking végétalisés pour accéder à l'école

Un devis a été réalisé pour un montant de 12 000.00 € HT.

Il propose de demander une subvention à hauteur de 50% du montant total soit 6 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE la création d'une voie d'accès et d'un parking végétalisés pour accéder à l'école.

AUTORISE le Maire à solliciter l'agglomération EPN pour un fonds de concours d'un montant de 12 000.00 € HT,

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet.

2) Demande de DETR pour la rénovation du couloir de l'école et une salle de classe

M. le Maire explique que la peinture du couloir et de la salle de classe de la Directrice doit être refaite.

M. le maire indique que le nouveau règlement pour l'attribution de DETR permet de demander des subventions pour des projets à partir de 3 000€ HT.

Un devis a été réalisé pour un montant de 4 313.79 € HT.

Il propose de demander une subvention à hauteur de 40% du montant total soit 1725.52 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE la rénovation du couloir de l'école et une salle de classe,

AUTORISE le Maire à solliciter l'Etat au titre de la DETR pour un montant de 1 725.52 €.

2) DECI : Diagnostic des poteaux d'incendie

M. le Maire explique que la mission de service public de « défense extérieure contre l'incendie » (DECI) est confiée, par défaut et depuis la loi Warsmann de 2011 aux communes.

Depuis 2015, les règles de DECI sont fixées par le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (RDDECI) arrêté par le préfet.

La vérification de la conformité des points d'eau incendie (PEI) était, jusqu'au 31-12-2017, assurée par les tournées annuelles du SDIS.

M. le Maire indique que le contrôle de poteau incendie sera effectué par le SIAEVE par une commande groupée.

RENSEIGNEMENTS UTILES

ADMINISTRATIONS		URGENCES	
		HOPITAL d'EVREUX	02 32 33 80 00
CENTRE DES IMPOTS (Evreux)	02 32 23 31 00	HOPITAL de DREUX	02 37 51 52 53
LA POSTE (St André)	02 32 32 92 13 02 32 31 42 91	CENTRE ANTIPOISON (Rouen)	02 35 88 44 00
CONSEIL DÉPARTEMENTAL (Evreux)	02 32 31 50 50	SIDA INFO SERVICES (n° vert gratuit)	08 00 84 08 00
CONSEIL REGIONAL (Rouen)	02 35 52 56 00	DROGUES INFO (n° vert gratuit)	08 00 23 13 13
ALLO SERVICE PUBLIC	39 39	SOS ALCOOL (Evreux)	02 32 33 57 88
IMPOTS SERVICES	08 20 32 42 52	SOS AMITIE (Rouen)	02 35 03 20 20
ORDRE DES AVOCATS	02 32 38 61 80	SUICIDE ECOUTE (Paris)	01 45 39 40 00
PREFECTURE (Evreux)	02 32 78 27 27	ALZHEIMER	08 11 112 112
PRUD'HOMMES (Evreux)	02 32 29 56 26	SOS MEDECIN	02 32 33 32 32
TRESORERIE (SAINT ANDRÉ DE L'EURE)	02 32 37 30 75	ALLO ENFANCE MALTRAITEE (Caen)	08 00 05 4141
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE (Evreux)	02 32 29 55 00	AFIF (Association Française d'Informations Funéraires) (Paris)	01 45 44 90 03
URSSAF (Evreux)	08 20 39 52 70	RESTOS DU COEUR (Evreux)	02 32 28 99 20
		CANICULE INFO SERVICE	08 21 22 23 00
SOCIAL		DIVERS	
ALLOCATIONS FAMILIALES (Evreux)	02 32 38 98 00	EDF DEPANNAGE	08 10 33 30 27
ASSEDIC	39 49	CHEQUIERS VOLES	08 92 68 32 08
ASSISTANTE SOCIALE	02 32 37 31 14	PERTE DE CARTE BLEUE	08 92 70 57 05
CPAM (Evreux)	08 20 90 41 73	METEO : prévisions départementales (27)	08 92 68 02 27
DDASS (Evreux)	02 32 78 29 29	HORLOGE PARLANTE	36 99
INFO ESCROQUERIES	08 11 02 02 17	Site Internet d'escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr	

ELECTROMENAGER - TV - HI-FI - VIDEO
S.A.R.L. LEBRUN-MARIE



ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
ECLAIRAGE PUBLIC



55, rue du Chanoine Boulogne
27220 SAINT ANDRE DE L'EURE
Tél. 02 32 37 32 29 - fax 02 32 37 23 18

ARTISAN PEINTRE

INTERIEUR/EXTERIEUR

RAVALEMENT

DEMOUSSAGE TOITURE

ELUAU ROMUALD
27220 MOUETTES

02.32.37.89.04

06.21.18.93.33

romualdeluau_1@hotmail.com

N° Siret: 491.615.092.00013





ARMA

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE MOUETTES ET LEURS AMIS

Les membres du Conseil d'Administration de l'ARMA vous présentent leurs Meilleurs Voeux pour 2020 Année qui sera riche en rebondissements de tout ordre avec des élections Nationales et Municipales notamment... Actuellement nous ne sommes plus que Dix Sept « rescapés » qui continuent à espérer en des jours meilleurs pour nos Anciens. Nos activités, sorties et voyages ne peuvent se faire qu'en partenariat avec d'autres Clubs. Nous sommes peu nombreux pour les rendez-vous des Mercredis mais ce sont des heures d'échanges dans la bonne humeur.

Le Conseil d'Administration de l'ARMA est composé, à ce jour, de :

Bureau : Présidente : Mme O'GRADY tél : 07.50.49.17.71.

Trésorière : Mme HOMMAIS, Trésorière Adjointe : Mme GICQUEL . Secrétaire : Mme Joëlle BLAISOT

Membres Actif et Honoraire : Mme Pierrette AUTIN , Mr Jean-Claude ALLANO

Colis de Noël : pour les Adhérents entre 55 et 65 ans qui ne peuvent pas en bénéficier par la commune un colis ou des cartes cadeaux leurs seront remis par l'ARMA.

Carte d'Adhérent : La cotisation reste fixée à 15 €.

EXTRAIT des ACTIVITES ET SORTIES de L'ANNEE 2019

- . Le Lundi 11 Mars : Gala Accordéon à Rugles avec Aurélien Noël Organisé par la FDARE.
- . Les Dimanche 17 Mars, 5 Mai, 29 Septembre : Thés Dansants 14 H Clos Mulot à St André.
- . Le 11 Mai : Sortie et Repas au « Haras du Pin ».
- . Le Jeudi 27 Juin : Repas du Club de la Gaieté sur invitation au Clos Mulot à St. André
- . Le 6 Septembre : Sortie en Baie de Somme, car, bateau, visite Amiens.
- . Le 12 Septembre : Cochon Grillé en extérieur Salle Vicomte Beloeil à St André.

ANIMATIONS 2020 EN PROJET

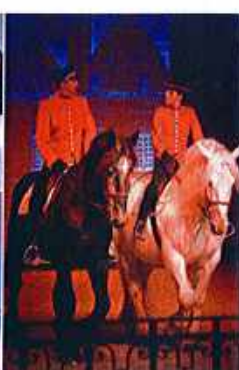
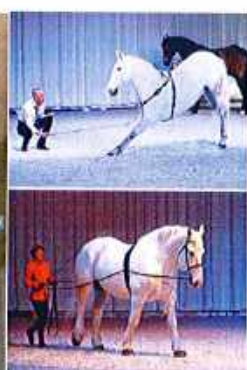
- . le 5 Février à Mouettes : Repas complet offert par Pro'Confort avec présentation, jeux, et lots.

De nombreuses propositions de Programmes par le voyageur TEIXERA avec St André dont :

- . Journées à Versailles, Paris, Le Mans, Base de Loisirs de Poses, Croisière sur le Canal de Briard
- . Visites de châteaux, Zoo de Thoiry
- . Début Septembre 5 Jours : « Les Lacs de Savoie » Léman, Annecy, Le Bourget et Ville d'ivoire

MERCI DE CONTACTER les responsables au **07 50 49 17 71** ou en Mairie

La Présidente **DAISY O'GRADY**





RECENSEMENT

de la population 2020

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr
Du 16 janvier au 15 février 2020



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

INSEE & votre commune

NOUVEAU POUR L'ANNÉE 2020

Toute la population de Mouettes, La Houssaye, Malassis,
sera recensée entre le mercredi 15 Janvier et
le samedi 15 Février.

Le recensement n'est pas seulement de compter le nombre
d'habitants, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la
population,
cela permettra à vos élus d'adapter les infrastructures qui
vous sont nécessaires.

Merci de réserver un bon accueil
à nos deux agents recenseurs.

Mme Angelique LANORE



Mme Jolie De Olivera



ALCQV LE L'HABIT BOIS-LE-ROY

CLUB

Fédération Française
EPGV

Ma bouteille,
ma serviette
et de bonnes baskets,
je suis prête à attaquer !
Avec cette année
ouverture d'un cours
supplémentaire
pour
138€/an.

SEANCES DE GYM, STEP,
STRECHING, FIT-BALL, CARDIO, PILATES, EQUILIBRE, ABDO,
RELAXATION, BODY ZEN, DANSE ZUMBA ET SALSA, ETC...

A LA SALLE DES FETES DU L'HABIT

AUX HORAIRES SUIVANTS :
Lundi : de 19h15 à 20h15 • Mardi : de 9h à 10h
Mercredi : de 19h15 à 20h15 • **de 20h15 à 21h15** • Jeudi : de 9h à 10h
AVEC DES MONITRICES DIPLOMÉES

Renseignements :
<http://www.sport-sante.fr>
Sylviane QUELLIER 02.32.32.42.19
Jacqueline DAUCHY 02.32.31.07.59
Annick BADOCHÉ 06.13.28.61.41

INSCRIPTIONS POSSIBLES
EN COURS D'ANNÉE
TARIF DEGRESSIF

Impression sur papier recyclé
Ne pas jeter sur la voie publique

DEPUIS 1903

FNAIM

AGENCE D'IVRY

Bertrand BOUCHERY

71, rue Henri IV
27540 IVRY LA BATAILLE

Tél. 02.32.26.06.17 - Fax 02.32.36.35.91

E-mail : agence.ivry.bouchery@free.fr
Site : www.immobilier-agence-ivry.fr

Le RPI (école de Demain et école de Mousseaux-Neuville) renouvelle son soutien à 2 associations

Elles suivent une démarche qui utilisent deux valeurs fondatrices :
« éco-citoyenne » pour notre planète.
« solidaire » pour les personnes qui en ont besoin.

Voici le nom de ces 2 associations :

AFM-Téléthon : Recherche de traitements innovants pour les maladies rares.
Bouchons 276 : Soutien à la cause du handicap par l'aide au financement de fauteuils roulants, de chiens pour non voyant, etc...
Pour les soutenir, il suffit d'apporter des piles usagées, des téléphones portables qui vous n'utilisez plus et des bouchons en plastique (d'eau, de soda, de produit de toilette, de produit d'entretien, couvercle de chocolat en poudre, de pâte à tartiner, etc....)

REALISATIONS

RUE DE LA BONNE MARE

En début d'été le réseau d'eau potable vieux de près de cinquante ans a été remis à neuf et pendant que la tranchée était ouverte les réseaux d'électricité et de téléphonie ont été enfouis.

En début d'hiver les trottoirs, caniveaux, entrées de chaque propriété, et la route ont été faits, en grande partie gérés par le département ce qui implique quelques règles de sécurité.

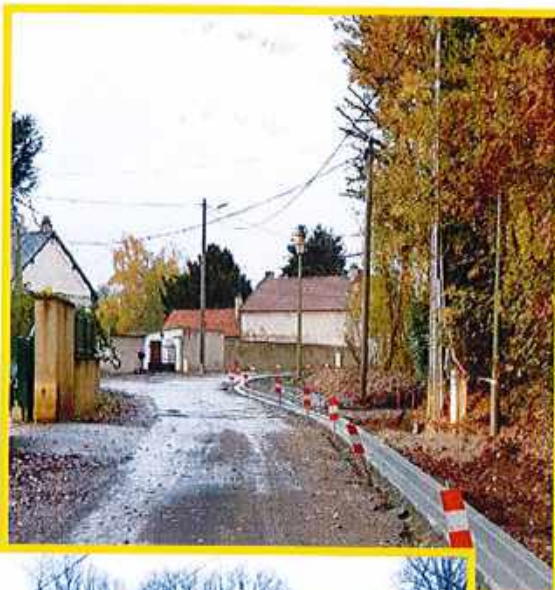
Les travaux d'eau ont été financés par le SIAVE (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable de la Vallée d'Eure).

Les travaux d'électricité ont été financés par le SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure).

Les travaux de trottoirs, caniveaux, goudron ont été financés par le département et l'EPN.

Avec un reste à charge à la commune d'environ vingt pour cent sur l'ensemble des travaux.

Pour entreprendre des travaux de ce type il faut l'accord des organisme subventionneurs, c'est pourquoi nous ne faisons pas ce que nous voulons et quand nous voulons.



NOUVELLE SALLE DE CLASSE

Suite aux problèmes rencontrés lors du passage de l'APAVE dans la classe mobile.

Il a été décidé de louer une classe mobile qui pourra être acquise par la commune par la suite. Cette classe est actuellement aménagée pour le périscolaire.



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2019

1) SIEGE : Travaux rue de la bonne mare / rue du milieu.

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunications.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière. Cette participation s'élève à :

- en section d'investissement : 33333.33 € - en section de fonctionnement : 12500 €

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus et du choix retenu par le conseil municipal s'agissant du réseau de télécommunications

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents autorise :

- Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (FT).

2) SIEGE : Travaux éclairage public / remplacement des lampes à mercure dans le bourg.

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau d'éclairage public.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière. Cette participation s'élève à :

- en section d'investissement: 3333.33 € - en section de fonctionnement: 0 €

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus et du choix retenu par le conseil municipal s'agissant du réseau de télécommunications.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents autorise :

- Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- L'inscription des sommes au Budget de l'exercice.

2) URBANISME : Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Habitat et Déplacements de la communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie

Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables s'articule autour de 4 grands axes à travers lesquels l'agglomération entend affirmer son attractivité dans le respect des entités qui la composent :

- Un environnement préservé de qualité
- Assurer un développement urbain équilibré et responsable
- Déployer un système de mobilité multimodal réaliste et efficace
- Faire d'EPN un territoire économique, dynamique et attractif.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal de débattre de ces orientations générales.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2019

1) FINANCE : COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le compte administratif de la Commune fait ressortir un excédent de fonctionnement de 387 169.85 € et un excédent d'investissement de 3 557.48 € soit un excédent net pour les deux sections de 390 727.33 €.

M. Jean-Claude ALLANO, Maire, ne participant pas au vote, sous la présidence de Madame Mireille HOMMAIS, doyenne de l'assemblée, les membres du conseil municipal présents, approuvent à l'unanimité le compte administratif 2018.

2) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Comptes 6574	
Amis de l'École de Mouettes	500
ARMA	500
Sté de chasse	250
Anciens combattants	500
Amis de l'Église	500
Collège d'Ézy	300
CFAIE	300
CFA BTB	200
Prévention routière	30
ADMR IVRY	200
Restau du coeur	300
Les yeux ouverts	200
Coopérative école	500
ADS	150
JAC 27	200
Compte 657362	
CCAS	2500

Après lecture, les membres du Conseil Municipal présents et représentés, approuvent le montant des subventions 2019 aux associations.

5) EPN : Convention Conseil en Energie Partagé (CEP)

La convention « EPN et La Commune de Mouettes Mission de Base » réalisée à titre gracieux définit les conditions dans lesquelles la commune de Mouettes bénéficie du service CEP proposé par l'EPN pour la mission de base, à savoir :

*Réalisation d'un bilan énergétique du patrimoine des communes
Etablissement d'une préconisation d'actions prioritaires suite à ce bilan*

*Autorise le Maire à signer la convention de partenariat pour bénéficier, à titre gracieux, de la mission de base du CEP.
Désigne M. CARRETTE Christophe en qualité d'élus référent, interlocuteur privilégié du CEP pour la conduite de ses missions.
Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à la conduite de l'action.*

3) TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

	Taux 2018	Taux 2019	Bases	Produit
Taxe d'habitation	8.30	8.30	859 700	71335
Taxe foncière (bâti)	18.76	18.76	486 800	91 324
Taxe foncière (non bâti)	40.83	40.83	25 700	10 493

Il n'est pas envisagé d'augmentation des taxes pour 2019
Après lecture, les membres du Conseil Municipal présents et représentés, approuvent à l'unanimité les taux d'imposition pour l'année 2019.

4) BUDGET PRIMITIF 2018

Le budget primitif s'équilibre :

*en fonctionnement : Dépenses : 837 736.85 €
Recettes : 837 736.85 €*

*en investissement : Dépenses : 275 685,71 €
Recettes : 275 685,71 €*

Après lecture, les membres du conseil municipal présents adoptent à l'unanimité le budget primitif 2019.

4) CONTRAT ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Monsieur le Maire explique que le contrat d'entretien des espaces verts avec l'entreprise GUYOT se termine en mai 2019. Plusieurs entreprises ont été sollicitées. N'ayant reçu à ce jour qu'un seul devis. La décision sera prise au prochain conseil municipal. Considérant la proximité des prochaines élections municipales, le conseil demande que le contrat soit signé pour un an.

Couverture - Zinguerie - Démoussage

Sébastien LEFEBVRE ARTISAN

02 32 36 21 65 – 06.18.29.06.94

Mail : sebastien.lefebvre38@wanadoo.fr

1 Ter Rue des Lilas - 27220 MOUETTES



Samedi 9 Février 2019

Comme chaque année les aînés se sont retrouvés à la salle de la cantine scolaire en compagnie de la municipalité et de notre conseiller départemental et maire de St André Mr Serge MASSON, qui nous quittait brutalement dix jours plus tard. Un repas servi par le traiteur «Ezy Viandes» suivi de quelques pas de danses ont rythmé cette journée.



Mesdames, Messieurs,

L'action benne à papier est reconduite pour l'année scolaire 2019-2020 ! L'école de Mouettes et l'école de Mousseaux-Neuville s'associent pour la récolte des papiers. Pour nous aider, il vous faut conserver tous vos vieux papiers, vos journaux, vos prospectus, vos annuaires, catalogues. Vous pouvez déposer, dès à présent, le papier à l'école de Mousseaux-Neuville ou à l'école de Mouettes.

Pour rappel : la société reversera à l'école une somme d'argent qui dépendra du tonnage collecté.

PLUS IL Y AURA DE PAPIER, PLUS L'ECOLE COLLECTERA DE L'ARGENT !

Moins de 4 T = Pas de rachat

De 4 à 10 T = 65 € la tonne

Au-delà de 10 T = 70 € la tonne



L'équipe enseignante du RPI

de l'Association



Cette année a été riche en manifestations pour l'association.

Le cortège de Mr Carnaval a arpenté les rues de la Houssaye jusqu'au stade de foot afin d'embraser Mr Carnaval pour l'arrivée du Printemps. Malgré un temps capricieux nous remercions les enfants et parents qui ont bravé les intempéries. Nous nous sommes ensuite retrouvés à la cantine de Mouettes pour partager un goûter et élire les plus beaux déguisements. Encore bravo aux gagnants !!!

S'en est suivi notre foire à tout du jeudi de l'Ascension. Les exposants et les visiteurs étaient au rendez-vous malgré encore une fois une météo capricieuse.

Le dicton « jamais deux sans trois ne c'est pas avéré exact pour cette fois... La kermesse c'est déroulée sous des températures caniculaires. Pour l'occasion l'association avait mis en place de nombreux stands de jeux, lots, buvette, tombola d'été mais surtout de nombreux points d'eau où les enfants ont pu se rafraîchir. Nous félicitons encore les gagnants de notre tombola et remercions les parents pour leur aide précieuse.

Pour célébrer la fête nationale en partenariat avec la Mairie nous avons organisé le repas du 14 juillet où cette année nous avons décidé de réunir les





communes de Mouettes et Mousseaux Neuville.
Ce fut un franc succès avec 120 convives qui ont mis une ambiance de feu !!!
Grâce aux bénéficiaires de ces manifestations l'association a pu offrir un spectacle de magie « Lilly Pop » aux enfants des écoles pour fêter les vacances d'été.

Nous avons participé au projet de classe (2018/2019) de CM1 de Mme Marais à Mouettes qui a été de créer leur BD dessinée et écrite par eux mêmes. L'association a financé l'impression des 21 BD pour la finalité du projet.

Nous avons également financé le transport pour les deux sorties vélos des classes de Maternelle et CE2 de Mme Dangoisse, Mme Speybrouck et Mme Bourhis à Mousseaux Neuville.

Sachez que l'association reste ouverte à tous nouveaux bénévoles, coup de main, idées.... pour continuer à proposer et financer des projets pour les enfants des écoles.

Sans la mobilisation des enfants, des parents, des instits, des municipalités, des habitants l'association ne pourrait réussir tous ces événements avec autant de succès. Nous tenions à vous remercier sincèrement pour votre implication.

Amicalement

L'équipe de l'association

« Les Amis de l'École de Mouettes »



1) TARIF DE LA CANTINE SCOLAIRE

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil les tarifs du repas de cantine pour l'année 2018/2019 à savoir :

Enfants : 3.35 €

Enseignant : 4.05 €

Repas exceptionnel : 6.25

Considérant qu'il appartient aux communes de fixer les tarifs communaux du service de restauration scolaire ;

Considérant que les communes de Mouettes et Mousseaux-Neuville forment un regroupement pédagogique depuis le 1er septembre 2012, qu'ainsi le tarif concernant la restauration scolaire de ces enfants est harmonisé afin d'éviter de pénaliser les parents d'élèves quant à leur enfant qui serait scolarisé sur l'autre commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de fixer le prix du repas applicable au 1er septembre 2019, comme suit :

Enfants : 3.45 €

Enseignants : 4.25 €

Repas exceptionnel : 6.35 €

2) SYNDICAT « LA CLÉ DES CHAMPS » : CONVENTION DE GESTION

Vu la Convention passée entre l'EPN et le SIVU La Clé Des Champs ayant pour objet la gestion provisoire de l'accueil périscolaire des communes du territoire de l'ex-CCPN jusqu'au 31/08/2019,

Considérant que le syndicat peut confier par convention la gestion de certains équipements relevant de ses attributions à la Commune de MOUETTES, commune hors du territoire de l'ex-CCPN, jusqu'au 31/08/2019, temps de la mise en place du SIVU La Clé Des Champs pour une gestion en toute autonomie ;

Considérant qu'il est indispensable d'assurer la continuité des services publics sur les territoires communaux des communes adhérentes au syndicat ;

Considérant qu'il convient de fixer les modalités de la convention par laquelle le syndicat, entend confier sa gestion du service à la commune de MOUETTES jusqu'au 31/08/2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Approuve les termes de la convention avec le syndicat « La Clé des Champs »

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

3) RECENSEMENT 2020 : NOMINATION D'UN COORDINATEUR

M. Le Maire explique que la commune doit réaliser le recensement de la population de Mouettes. Cette enquête se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020.

Le coordonnateur communal sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement, il doit être à l'aise avec les outils informatiques simples.

Après discussion Mme Mireille HOMMAIS est nommée coordinateur.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Avant d'être entreprise, toute construction doit faire l'objet d'une demande de permis de construire.

De même, avant d'entreprendre tous travaux modifiant l'aspect extérieur de votre propriété, une déclaration préalable doit être faite en mairie (velux, fenêtres, clôtures, portail, piscine, véranda, abris de jardin, garage, panneaux solaires, enduit de façade, etc.

**Du TERRASSEMENT
au JARDIN PAYSAGER**

Assainissement
Vidanges fosses

Sarl. GUYOT

Mouettes : 02 32 60 31 10
06 12 29 00 66

j.guyot53@laposte.net

**MISE EN CONFORMITÉ
TOUS TYPES D'ASSAINISSEMENTS**

Terrassement
Assainissement
Vidanges fosses
Raccordement Eau - EDF
Tout à l'égout

Entretien parcs et jardins, créations, clôtures...



LES YEUX OUVERTS

Siège social : 62, rue du Parc
27220 MOUETTES
Tél. 00 33 (0)2 32 26 90 60 - Mob. : 00 33 (0)6 18 11 07 41
E-mail: lesyeuxouverts2002@yahoo.fr
www.lesyeuxouverts.org



« Prendre un enfant par la main... »

Lui donner toutes les chances pour se construire un meilleur avenir...
Faire respecter ses droits et lui offrir la satisfaction de ses besoins fondamentaux.

L'amener à l'autonomie en l'éduquant à la responsabilité.

Eradiquer la mendicité, le travail et la prostitution des enfants.

Aider les mamans démunies à avoir un travail lucratif.

Soigner et donner accès aux soins...

Selon ces objectifs, depuis 2002 et encore tout au long de cette année 2019, les équipes

Des Yeux Ouverts, dont le siège est à MOUETTES, se sont unies pour aider les populations les plus fragiles à bénéficier d'une vie décente et digne dans leurs pays respectifs : Madagascar, en Inde et en Côte d'Ivoire.

En 2019 : 150 enfants et étudiants universitaires parrainés + 160 enfants scolarisés en dehors des parrainages + 30 enfants de la rue, d'âge préscolaire, accueillis chaque jour dans le centre d'Antsirabe, Madagascar, 2 ateliers d'artisanat, tricot, broderie, couture permettent aux mamans d'avoir des revenus. (Madagascar).

Un dispensaire de brousse apporte les soins gratuits dans une région difficile, dangereuse et démunie de Madagascar. De nombreuses interventions de soins en urgence ont été réalisées, dont, avec l'aide d'une autre association Suisse, une opération cardiaque qui a sauvé une jeune maman malgache, autrefois parrainée et scolarisée.

20 m3 de matériel collectés et partis de Mouettes, envoyés par conteneurs et distribués par les équipes en place à Madagascar.

En visitant le site de l'association, vous pourrez découvrir toute l'historique, l'actualité et les moyens de nous soutenir...



UN CHAMPION A MOUETTES

"Jimmy BIDEAU a commencé par le kikido à l'âge de 5 ans, puis le judo, au sein du Judo Alliance Compétitive au complexe sportif de La Couture-Boussey,

Après plusieurs années de judo, Jimmy a montré une pré-disposition aux techniques de Jujitsu dispensé par Isabelle Bacon, triple championne du monde de jujitsu combat.

Encadré et perfectionné par Michel BREBAN, Jimmy se qualifie en 2019 au Championnat de France de Jujitsu technique, qui se déroulait à Ceyrat dans le Puy-de-Dôme.

Et le 9 février avec sa partenaire de club Eva, ils décrochent le titre de Vice Champion de France.

Actuellement Jimmy est en préparation de la ceinture noire."



RAPPEL

Qu'il est obligatoire de déclarer les chiens d'attaque 1^{ERE} catégorie en mairie.

RAPPEL

Qu'il est interdit de faire du bruit la nuit.

RAPPEL

Nos associations ont besoin de bénévoles et d'adhérents pour maintenir les manifestations et en proposer d'autres.

RAPPEL
Vous avez autorisation de faire des feux de plein air du 1^{er} décembre au 28 février.

RAPPEL

Les haies vives, les arbres ou les arbustes, ou toute autre végétation plantés en bordure de voie publique doivent être à l'aplomb en limite du domaine public et ne doivent pas toucher de conducteurs aériens tel que lignes électriques, téléphoniques ou d'éclairage public.

Solution de la grille de la P2

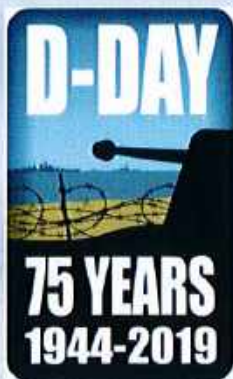
P	E	A	P	H	H	C							
P	O	L	D	E	R	L	I	M	B	O	U	R	G
R	I	A	A	J	A	X	O	L	E	U			
A	T	O	M	E	A	N	T	U	L	I	P	E	
N	P	O	N	T	S	R	A	T	E	L			
C	A	N	A	U	X	A	L	I	G	N	E	D	
M	E	T	R	E	G	U	I	D	E	R			
U	S	P	E	R	C	E	R	J	E	T	T	E	
T	T	H	P	I	E	A	A						
D	E	W	A	L	L	E	N	D	A	M	N	E	
L	A	B	O	U	R	V	A	N	G	O	G	H	

Solutions enfants de la P2

Mots utilisés : tabouret, table, baignoire, lit, bureau, fauteuil, lavabo, banc, horloge
Mots utilisés : brochette, banc, sapin, coccinelle, herbe, arbre, râteau, terre, gant, oiseau, tournesol, arrosoir.

Président: Jean CHEVALLIER

Secrétaire: Jackie ROSE

2019, l'Année du 75^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie.

- 24 février: Assemblée générale à la mairie. Accueil de M. Daniel HOMMAIS, nouvel adhérent.
- 8 mai: Cérémonie de commémoration, avec Hommage aux combattants de Mouettes, morts pour la France.
- 28 juin: Voyage intergénérationnel des anciens combattants en partenariat avec la Municipalité et "l'École de Demain".
- 14 juillet: Participation à la Fête Nationale.
- 12 octobre: Repas annuel dans la salle du restaurant scolaire.
- 11 novembre: Commémoration et Hommage aux combattants de Mouettes morts pour la France.
- 5 Décembre: Participation à une cérémonie d'Hommage au Mesnil sur l'Estrées.

Que les nombreux participants aux différentes commémorations et au repas annuel soient encore remerciés pour leur fidélité.

Merci au conseil municipal pour son appui, notamment pour le voyage.

Merci à nos photographes, Micheline Bonnet, Martine Chevallier, Jacques et Paulette Fouineau, sans oublier Georges Bonnet porte drapeau des anciens Pompiers de Paris.

Les principaux temps forts en images

• CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Cette commémoration s'est déroulée en présence de M. le maire, Jean Claude Allano, du conseil municipal, des anciens combattants et de la population.

Les enfants se sont joints aux officiels.

La cérémonie terminée, tout le monde s'est dirigé vers la salle du restaurant scolaire pour le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.



• SORTIE ARROMANCHES & MÉMORIAL DE CAEN DU 28 JUIN avec la classe CM2, de l'École de Demain.

Il y a 75 ans le 6 juin 1944, les Forces Alliées débarquaient en Normandie, occupée alors par l'Allemagne nazie d'Hitler. Cette immense opération menée avec succès, le D-Day, est devenue la date clé de commémoration pour l'Ouest de l'Europe.

Un devoir de mémoire s'imposa alors à notre section d'Anciens Combattants, marquer l'événement et organiser un voyage en y associant l'École de Demain.

Après rapide concertation, nous avons décidé une prise en charge totale des 21 élèves de la classe de CM2, et leur enseignante, Mme Adèle Ribler...

Samedi 28 Juin 7h30

Regroupés devant la mairie, les 53 participants se sont installés dans le car avec entrain, goûtant à l'avance cette sortie conviviale. Dans une sympathique ambiance et sous un soleil radieux, le voyage débuta avec la visite du cinéma circulaire d'Arromanches.

S'ensuivait un repas au restaurant "le Montgomery", puis la visite guidée très intéressante du Mémorial de Caen.

Vers 19h, le car déposait enfin ses voyageurs devant la mairie de Mouettes. Après une bien belle journée passée ensemble, ce voyage intergénérationnel aura rencontré un vif succès.

Les élèves ont pu approfondir leurs connaissances sur la Seconde Guerre Mondiale. Ils ont pu découvrir de leurs propres yeux ce qu'ils ont appris dans leur livre d'histoire et en classe. **Se rendre sur une terre de Mémoire, leurs a permis de mieux comprendre la fragilité de la paix...**



Abords du
cinéma circulaire d'Arromanches





Merci à nos amis de Mouettes , St André, La Couture et Nonancourt qui nous ont fait confiance.

Félicitations à Mme Adèle RIBLER, et à tous les élèves du CM2 pour le formidable état d'esprit observé tout au long de la journée et, cerise sur le gâteau, la Marseillaise entonnée par les enfants sur le chemin du retour... Bravo !

• BANQUET TRADITIONNEL DU 12 OCTOBRE

Le samedi 12 octobre se retrouvaient les Anciens Combattants et sympathisants pour le traditionnel banquet annuel. 45 personnes étaient là, fort heureuses de se retrouver autour d'une table et trinquer ensemble en se donnant des nouvelles. Monsieur Chevallier Président et Monsieur Allano, Maire du village, ont souhaité la bienvenue aux participants autour d'un apéritif accompagné de délicieux canapés. Se sont succédés ensuite, les mets préparés par "Ézy viande" mêlant les saveurs. Un vrai régal pour nos papilles.

Une belle journée très conviviale où la gaieté s'associait à la bonne chair et aux bons vins. Nous nous sommes quittés, tous ravis de cette excellente journée.





• CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La municipalité et l'association des Anciens Combattants ont commémoré, sous la pluie, l'Armistice du 11 Novembre.

A l'issue de la cérémonie comme de coutume tous les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié offert par la mairie.



**LA MÉMOIRE
SE TRANSMET
L'ESPOIR SE DONNE**

Retenez dès aujourd'hui ces quelques dates pour 2020....

8 Mai & 11 Novembre : Cérémonies habituelles de commémoration et Hommage aux combattants de Mouettes morts pour la France.

14 Juillet : Fête Nationale.

10 octobre : Repas annuel offert aux adhérents, ouvert à tous, (épouses, familles et amis.) cela permet d'entretenir des contacts chaleureux

Nous vous attendons nombreux à toutes ces manifestations.

Meilleurs Vœux à tous, pour 2020.



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2019

1) 1) BUDGET : INDEMNITES DU PERCEPTEUR

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Décide, à l'unanimité des voix :

A demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

A accorder l'indemnité de conseil aux taux de 100% par an, que cette indemnité sera attribuée à Monsieur Olivier CHALAYE, receveur municipal.

A lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires.

2) PERSONNEL : MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE

Considérant la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi de restauration scolaire permanent à temps non complet en raison des besoins du service.

Après avoir entendu le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

De porter, à compter du 1er octobre 2019, de 22h43 à 28 heures le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi de restauration scolaire,

A pour conséquence l'affiliation à la CNRACL et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

PAR GRAND FROID

**Nous invitons les personnes en difficultés physique à se faire connaître en mairie.
AFIN DE LEUR APPORTER DE L'AIDE SI NECESSAIRE**

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2019

1) EPN : FONDS DE CONCOURS EN FONCTIONNEMENT AUX COMMUNES

Il importe de rappeler en premier lieu que la mise en place de fonds de concours, n'est possible qu'entre un EPCI et ses communs membres, cette possibilité doit néanmoins respecter certaines exigences.

Ainsi, ces fonds de concours sont exclusivement destinés à financer les dépenses de fonctionnement (fluides, dépenses d'entretien, assurance, dépenses de personnel pour l'entretien et la maintenance) d'un équipement de superstructure relevant de la compétence de la commune et ne peuvent excéder 50 % maximum de la part de financement assurée (reste à charge), hors subvention, par la commune bénéficiaire. Par ailleurs, le versement de fonds de concours doit donner lieu à des délibérations concordantes adoptées à la majorité simple, du conseil communautaire et du conseil municipal concerné.

Il est donc proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- APPROUVER un fonds de concours en fonctionnement pour un montant de 7723.10 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le montant du fonds de concours de 7723.10 €.

2) EPN : PROPOSITION D'EVOLUTION DE LA COMPETENCE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Evreux Portes de Normandie a marqué son souhait de porter la construction d'un centre de formation en odontologie sur le site Notre Dame, sur la base d'un partenariat avec le Centre Hospitalier Eure Seine (CHES).

Pour des questions de cohérence technique et architecturale, ainsi que de montage financier, Evreux Portes de Normandie souhaite également réaliser la construction de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) sur le site Saint Louis.

En proposant de porter la réalisation de ces bâtiments, Evreux Portes de Normandie souhaite ainsi se distinguer en tant que territoire d'accueil des étudiants en enseignement supérieur dans le domaine de la santé.

Pour être actée officiellement par Monsieur le Préfet de l'Eure, cette évolution de compétence nécessite, dans le délai de 3 mois à compter de la notification de la délibération du Conseil communautaire, l'accord des communes membres, exprimé par deux tiers au

Société de chasse de MOUETTES

Président : TAHUREL Régis

Vice-président : GRIVET Vivien

Trésorier : FLANDRINCK Christopher

Secrétaire : TAHUREL Arnaud



Le 1 septembre 2019 a eu lieu l'assemblée générale de l'association. Ordre du jour : compte rendu de la saison passée, compte-rendu financier, approuvés à l'unanimité, élection du bureau et mise en place de la nouvelle réglementation pour la saison 2019/2020. Le nombre de chasseurs est de 25 et reste à ce jour stable. Les membres de la société de chasse remercient la municipalité pour la subvention; et merci aux généreux donateurs.

Avec la rentrée, vient la période de la chasse. Souvent décriée, la chasse et les chasseurs rendent des services à la communauté. Leur action va bien au-delà de la simple action de chasse. Ils sont avec d'autres, des sentinelles de la nature. Petit tour, non exhaustif, d'horizon.

Le sketch télévisé des Inconnus, devenu culte, autour du Bon chasseur et du Mauvais chasseur, aviné, qui tire dans tous les cas la fameuse galinette cendrée est une caricature féroce. Les rôles du chasseur souffrent également d'une méconnaissance du grand public, parfois entretenue par ce milieu de passionnés, considéré comme un peu fermé pour les non initiés. Au delà des clichés et des caricatures des humoristes, et relayés par les opposants à la chasse, il faut aussi savoir que le chasseur est un acteur de la préservation de la nature et que ses actions de prélèvement sur la faune, sont aussi des actions sanitaires.

Depuis qu'Astérix et Obélix ne parcourent plus les forêts de Gaule...

La gestion cynégétique des espèces permet de limiter la prolifération des grands ongulés (sangliers, chevreuils, cerfs...), ainsi que les renards, qui s'est particulièrement accrue depuis une trentaine d'année. Il faut savoir que la gestation d'une laie est de 115 jours environ et elle peut avoir une portée de dix marcassins et qu'une renarde peut avoir jusqu'à 6 renardeaux. Dans le même temps, le nombre de chasseurs a diminué de 50 % en France, avec aujourd'hui environ 1,2 million de pratiquants.

Diminution des prédateurs d'un côté et prolifération de l'autre, le résultat n'est pas forcément en faveur du genre humain et son mode de vie.

Il faut savoir également qu'un sanglier peut être porteur de multiples maladies très contagieuses comme la tuberculose, la peste porcine et pour le renard, la gale, l'échinococcose (maladie du renard)... Ces maladies peuvent se transmettre à d'autres espèces comme les bovins ou les porcins voire à l'homme. Or, la très grande mobilité des hardes, fait que les foyers pathogènes peuvent se multiplier très rapidement et leurs proliférations ne rend plus rares leurs présences dans les milieux urbains, au coeur des villes. Dans ce cadre, les chasseurs jouent un rôle de veille et d'alerte sanitaire prépondérant. Le chasseur est donc un acteur parmi d'autres de la gestion, sur le terrain, toute l'année, de notre environnement. Le reconnaître fait moins rire que la caricature, mais la passion peut donc également rimer avec raison.

Le Président, R.TAHUREL

SUITE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2019

moins des conseils municipaux des communes représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou par la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population. A défaut de délibération dans ce délai de trois mois, la décision de la commune est réputée favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

EMET un avis FAVORABLE sur la proposition d'évolution de la compétence Enseignement supérieur d'EPN, visant à compléter la compétence facultative « Développement de l'enseignement supérieur » avec la mention « comprenant son soutien ainsi que la construction et l'aménagement d'établissements d'enseignement supérieur de santé s'inscrivant dans le cadre de partenariats, suivant les dispositions du code de l'Éducation ».

3) FRAIS DE SCOLARITE CLASSE ULIS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un enfant est scolarisé en classe ULIS (ancienne CLIS) à Ivry la Bataille et que la participation aux frais de scolarité pour l'année scolaire 2018/2019 s'élève à la somme de 656,11 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents : **ACCEPTE** de verser 656,11 € de participation à la commune d'Ivry la Bataille.

4) VOYAGE SCOLAIRE : DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une demande de subvention d'un administré pour un voyage scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'octroyer une subvention de 150,00 €.

NOEL 2019 - NOEL 2019 - NOEL



Cette année les festivités de Noël ce sont déroulées sur la commune de Mousseaux Neuville le vendredi 13 décembre. Ce fut un Noël magique et féérique pour les enfants des écoles; cracheur de feu, maquilleuse, dégustations, chorale, chant des enfants, visite du Père Noël, distribution de chocolat ont rythmés la soirée. Une bûche de 4 mètres et 75 kilos confectionnée et offerte par un habitant de Mousseaux Neuville a régalée les papilles de tous le monde!!!

L'association les Amis de l'Ecole de Mouettes ont participé aux festivités en offrant chips, boissons, bonbons et en organisant un concours de dessins. Les 4 grands gagnants sont repartis avec un kit d'artiste mais tous les enfants ont reçus une place de cinéma pour les remercier de leur participation. Nous remercions toutes les associations, bénévoles et les municipalités pour avoir fait de cette soirée un moment de partage et convivialité.

L'association les Amis de l'école de Mouettes vous souhaite un très belle année 2020.

2019 - NOEL 2019 - NOEL 2019





@EleclercAnet

<http://www.e-leclerc.com/anet/>
zac le débucher / Tél: 02.37.38.09.48



Horaires Hypermarché

Du Lundi au samedi de 8h30 à 20h.
Le vendredi de 8h30 à 20h30. Le dimanche de 8h30 à 12h30.

Ouvert
Du Lundi au samedi
9h-19h



ART DE LA TABLE **LINGE DE MAISON** **LOISIRS CRÉATIFS**
HIGH TECH **DÉCO** **LITTÉRATURE** **JEUX VIDÉOS** **ELECTROMÉNAGER**

Ouvert
Du Lundi au samedi
9h-19h



1500M² DE SPORT

Ouvert
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
9h30-12h30 14h-19h
Mercredi et samedi
9h30-19h



900M² DE JOUETS

Ouvert
Du Lundi au samedi
9h-19h
Dimanche
9h30-12h30 15h-18h



FLEURISTERIE **MARCHÉ AUX FLEURS** **BOUTIQUE CADEAUX**
PEPINIERE **CHASSE** **MOTOCULTURE**

E.Leclerc 
DRIVE
ANET



11 route de Houdan
28260 OULINS

leclercdrive.fr

 **animalerie**
E.Leclerc 



**Chouchoutez
vos animaux grâce
à l'animalerie E.Leclerc !**